



Compte-rendu de Commission

Objet : Cohésion Sociale

Date	28/09/2021	Lieu	Salles du conseil et des mariages
Durée	2h	Organisateur	Sylvia RENNES - Farida VINCENT
Ordre du jour	1 Présentation du déroulé de la commission 2 Groupes de travail thématiques 3 Questions et communications diverses		

Participants et Diffusion

Présents :
Dominique Lagarde – Farida Vincent – Norah Kebbous – Nicole Reulet – Olivier Cordier - Eléa Soullard – Katia Duarte – Jean Renalier – Sandrine Laran – Alain Pasquier - François-Régis Valette – Annie Courseille - Valérie Régis – Monique Raynaud – Julia Legrand – Claude Delbosc -Nadia Tebourbi - Esthel Tholomet - Manon Canudas – Salomé Tabouret - Interprètes LSF – Alain Bacci - Sylvia Rennes
Absents – Excusés :
Claudy SICHU - Andréa De Angélys - Fabienne Cordier – Stéphane Lelong –Catherine Valladon – Alain Roynette – Isabelle Nguyen Dai –Fabien Geret – Odile Blanc

Version	Date	Auteur/Rédacteur	Diffusion
1	28/09/2021	S.RENNES	A tous les membres de la commission

1- Présentation du déroulé de la commission

Sylvia Rennes, adjointe à la Cohésion Sociale, ouvre la séance en remerciant tous les participants de leur présence. Elle remercie particulièrement les personnes invitées : Mme Tebourbi, Directrice d'Etablissement Les jardins d'Oly, Mme Tholomet, Directrice de la Direction du soutien à l'autonomie au Sicoval, ainsi que Mme Canudas, chargée de mission en gérontologie au Sicoval.

Il est proposé aux membres de la commission de se positionner sur une des deux thématiques (sans caractère définitif), de débattre pendant 45m' sur leurs axes majeurs et autres projets ou actions, puis de restituer les échanges en grand groupe sur les 45m' restantes.

18h40- 19h40 : Répartition en deux groupes selon la thématique de votre choix

1/Politique en faveur des aînés : bilan des actions menées et échanges sur quelques projets

2/Actions en faveur de l'inclusion des personnes en situation de handicap : bilan des actions menées et échanges sur quelques projets

19h40-20h30 : Retour en grand groupe pour partager les avancées sur chaque thématique.

2- Groupes de travail thématiques

Politique en faveur des aînés :

Les confinements successifs et les restrictions sanitaires ont porté un coup d'arrêt aux temps de rencontre entre les aînés de la commune. Nécessité de reprendre les actions en réfléchissant ensemble à de nouvelles formules :

a/ « Activités des mardis » : historiquement, ces activités étaient destinées à un public exclusivement âgé avec des rencontres le mardi après-midi pour des activités organisées par les travailleurs sociaux du CCAS (jeux, projections de films, atelier créatif, sorties culturelles, confection de repas en commun, actions intergénérationnelles avec les maternelles, les élémentaires et les adolescents ...) L'état de santé des participants s'est dégradé et certaines personnes sont hélas décédées ou rentrées en institution.

Afin de favoriser une vie sociale intergénérationnelle, les élués expriment leur volonté de concevoir une nouvelle formule aux « activités du mardi ». L'animation collective est un moyen efficace de redonner une dynamique de vivre ensemble à destination de tous les habitants. Cela permet de garder un réseau social et contribuer à la construction de projets personnels au travers du collectif, inciter également les administrés à participer à la vie locale.

Permettre aux usagers d'être à l'origine du choix des activités ainsi que des thèmes abordés est essentiel. Certaines personnes, selon leurs compétences, pourraient par exemple animer des ateliers (comme un atelier informatique, couture, bricolage, ...) et partager ainsi leur savoir-faire.

Il est donc proposé de réaliser une matinée café-rencontre qui serait en alternance entre la salle Orange et la salle Tolosane. Ce café-rencontre se veut être un lieu itinérant et ouvert à toute la population pour permettre l'expression citoyenne autour d'un café, un temps de partage d'informations sur la vie sociale et quotidienne, prendre du plaisir à faire ensemble et passer un moment convivial, se stimuler et s'enrichir mutuellement, prévenir l'isolement et favoriser l'autonomie.

Exemples d'activités possibles pour favoriser les relations entre les générations et favoriser l'utilité sociale de tous pendant le café rencontre :

- Sorties culturelles
- Activités créatives,
- Atelier informatique,
- Ateliers jeux,
- Ateliers cuisine
- Sorties/Actions éducatives
- Scrabble duplicate
- Conférence/Débat
- Atelier Bricolage
- Atelier couture
- Atelier recyclerie
- Ecole des consommateurs : lieu d'information et de formation autour des différents thèmes de la vie quotidienne. Pour comprendre ses droits et devoirs de consommateur et mieux appréhender sa vie au quotidien.

Il est précisé que la commune souhaite également des actions spécifiques aux Aînés et Jeunes séniors :

- Voyage annuel
- Repas annuel
- Activités spécifiques lors de la semaine bleue, en partenariat avec les écoles, le Foyer Rural et Les Jardins d'Oly.
- Repas intergénérationnels : prendre un repas/semaine aux restaurants scolaires : idée à l'étude.

Pour ce qui est de la santé, le Foyer Rural propose depuis plusieurs années des activités gymniques dynamiques et douces, des ateliers sur la mémoire, l'équilibre, des loisirs créatifs et des jeux de l'esprit. Des « cours » spéciaux en sport santé sont également proposés durant la semaine ouverte à tous en salle et à l'Ephad, ainsi que des interventions en art thérapie.

Pour information, le **16 novembre 16h-19h** : en prolongation de la Semaine Bleue, le Foyer Rural propose de faire découvrir aux Séniors et retraités des ateliers adaptés : yoga adapté, atelier mémoire, sport santé, art thérapie et art floral avec un gouter partagé.

Ces activités pourront par la suite être proposées toute l'année aux adhérents du Foyer Rural.

b/ Repas des aînés :

Selon les élus, ces temps de partage traditionnels sur la commune vont être à nouveau possibles en 2022. En termes de condition de participation, le seuil d'âge était fixé à 67 ans. Il est fait mention de le baisser à 65 ans pour permettre aux jeunes retraités de maintenir le lien social. Un travail de réflexion est mené également sur la formule financière du repas des aînés, à l'heure où nous demandons un effort économique à tous les habitants de la commune.

c/ Création d'une halte-répit :

Afin de nous éclairer sur ce possible projet, Mme Rennes a invité Mme Tholomet, Directrice de la Direction du soutien à l'autonomie au Sicoval, ainsi que Mme Canudas, chargée de mission en gérontologie au Sicoval à participer à ce groupe de travail.

L'idée serait de mettre en place une Halte-Répit à destination des habitants de la commune et alentours en besoin, de façon à favoriser le maintien du lien social des personnes présentant des troubles de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée¹.

La halte-répit a également pour finalité de proposer aux proches aidants une solution pour marquer une pause dans un accompagnement rapproché à domicile, par l'organisation d'un accueil ponctuel de l'aidé, par une équipe adaptée dans un lieu chaleureux et sécurisé.

Une halte-répit est un lieu d'accueil non médicalisé, qui n'a pas de finalité thérapeutique directe mais propose une prise en charge et un accompagnement précoce dont les principaux objectifs sont :

- en direction de l'aidant : « prendre du temps pour lui » en organisant une prise de relai professionnalisée dans l'accompagnement de son proche,

¹ Les personnes peuvent souffrir d'une perte de mémoire récente, de difficultés à effectuer les gestes de la vie quotidienne, de problèmes d'expression et de langage, d'une désorientation spatio-temporelle, d'un changement d'humeur et de comportement, une passivité, d'une perte d'initiative...

- en direction de l'aidé : offrir à la personne âgée, pendant la durée de sa prise en charge, un temps de bien-être et de détente à travers des activités socio-culturelles et/ou ludiques, un moment privilégié de maintien du lien social, ...
 - en direction du binôme : rompre le « face-à-face » (quasi)-exclusif de la relation aidant-aidé
- Sur le territoire du Sicoval, 3 communes proposent des haltes-répît avec une capacité d'accueil de 12 personnes maximum par jour : Labège, Ayguesvives et Escalquens.

Les membres de la commission qui souhaitent participer à un travail sur la faisabilité de ce projet sont priés de se manifester par mail ou par téléphone auprès de Mme Régis : : socio.educatif@auzeville31.fr 06.73.51.11.65

Mmes Tebourbi, Tholomet et Canudas nous assurent leur soutien pour nous accompagner dans ce travail.

Madame Tebourbi, Directrice Des jardins d'Oly évoque un projet à l'étude de création à l'EHPAD d'un accueil de jour. L'accueil de jour en EHPAD se fait au sein d'une unité dédiée, avec une équipe spécifique. Cette solution d'accueil permet à une personne âgée vivant à domicile, de bénéficier, une ou plusieurs fois par semaine, d'activités thérapeutiques et psychosociales adaptées à ses besoins et des animations favorisant le lien social.

Cet accueil propose un accompagnement individualisé aux personnes accueillies et un soutien aux aidants. Il a pour objectif de permettre aux personnes âgées en perte d'autonomie de rester le plus longtemps possible dans leur cadre de vie habituel.

Politique en faveur de l'inclusion des personnes en situation de handicap :

1/actions menées pour l'accès à la vie citoyenne :

- Accès à l'éducation : les écoles d'Auzeville-Tolosane ne disposent pas de dispositif ULIS (Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire). Ce dispositif est par contre présent sur les communes de Castanet et de Ramonville. Auzeville accueille une classe annexée sur l'école Aimé Césaire, en collaboration avec l'ASEI Cival Lestrade, pour les enfants oralisant appareillés ou avec implants cochléaires.

Sur les 400 enfants scolarisés à Auzeville (3-11 ans), 27 sont en situation de handicap.

Un travail en partenariat avec l'ITEP des 4 vents est mené depuis 2 ans pour l'accueil de certains enfants scolarisés partiellement sur les écoles Auzevilloises, et pour répondre aux demandes de stages de découvertes professionnelles pour des jeunes de l'ITEP.

Concernant les activités de loisirs, ces 27 enfants participent à toutes les activités auxquelles les autres enfants participent, sans distinction. M. Cordier indique qu'il serait possible de tisser des liens entre Handisport et les écoles, pour des actions de sensibilisation pour le sport adapté. L'objectif serait de faciliter la mise en relation faire entre les associations sportives et handisport pour la diffusion du sport adapté.

La commune accueille également au sein de l'école R.G. un dispositif « UPE2A » pour les enfants allophones, c'est-à-dire les enfants scolarisés dont la langue maternelle est une langue étrangère dans la communauté où ils se trouvent, de façon à renforcer l'accès à la langue française et permettre une inclusion scolaire et sociale.

Mme Legrand fait par d'une initiative d'une association dans son département d'origine (60) et qu'elle souhaite créer une ramification en Haute -Garonne : PRESEDYS ([Présédys | Présédys, parce que les enfants DYS grandissent ! \(wordpress.com\)](https://www.presedys.com)). Cette association procède notamment une collecte de fournitures scolaires afin de les revendre et permettre l'achat de scanners pour les écoliers en difficulté.

-Accès aux loisirs : Mme Laran précise que l'association Les Amispléigiques propose des activités physiques adaptées, des rdv réguliers pour de la marche et la possibilité de participer au club de billard à Castanet. Le Foyer Rural propose également des activités de sport adapté.

-Accès à l'information de la commune : l'accessibilité numérique s'inscrit dans une démarche d'égalité et doit garantir à tous, sans discrimination, le même accès à l'information et aux services en ligne. En favoriser l'accès devient donc un impératif de citoyenneté. Cette accessibilité numérique est particulièrement essentielle aux personnes en situation de handicap et aux personnes âgées dont les capacités évoluent avec l'âge.

Elle concerne tous les handicaps qui affectent l'accès au Web, ce qui inclut les handicaps visuels, auditifs, physiques, cognitifs, d'expression et neurologiques. Les élus ont donc opté pour un abonnement à l'outil Lisioweb (petit hippocampe bleu qui apparaît en haut à droite de l'écran de l'ordinateur) qui propose plus de 12 adaptations, dont 5 pour les déficiences visuelles. Les autres adaptations concernent un public ayant des difficultés plus larges : tremblements, gestes imprécis, difficulté de concentration, épilepsie photosensible, mode sombre, dictionnaire pour les termes complexes, lecture vocale, ...

M. Cordier souligne le fait que des services existent pour permettre l'accès à l'information grâce à un dispositif de boîtier braille qui permet d'entrer en interaction. Mme Rennes précise qu'elle s'est également rapprochée de différents prestataires de services en interprétariat L.S.F. à distance, comme Accéo et Elio, mais les devis ne sont pour le moment pas accessibles pour le budget de la commune.

-Permettre la participation aux choix d'orientation de la vie communale en commission : les élus ont souhaité améliorer l'accessibilité communicationnelle à l'ensemble des citoyens, notamment les habitants sourds signant. Dans ce sens, une convention de partenariat a été signée en mai 2021 avec le département D-TIM de l'université Jean-Jaurès de Toulouse. Ainsi, des étudiants en formation d'interprétariat en Langue des Signes Française (L.S.F.) participent aux commissions de la Cohésion Sociale, sous la supervision de leur professeur M. Bacci, et seront présents également sur des évènements à venir.

2/ Présentation du projet en cours de préparation : « Nos différences »

Le principe : les journées « Nos ≠ » auront lieu tous les 2 ans : chaque session fera l'objet d'un focus thématique décliné en 2 volets (=2 table-rondes). Pour sa 1^{ère} session en 2021, la thématique retenue est celle des handicaps (scolarité et études, vie citoyenne)

Le public cible : de 0 à 99 ans

► **Public scolaire : du 10/10 au 03/12** : La sensibilisation aux handicaps se fera en milieu périscolaire durant les temps CLAE, ALSH, CLAS et Jeunesse, entre le 10 octobre et le 19 novembre. Action pilotée par les directeurs CLAE, ALSH, le CLAS, la Jeunesse. Pour la jeunesse, des activités de sensibilisation seront menées : repas à l'aveugle, parcours sur la commune en fauteuils roulants durant la semaine du 25 octobre. Mme Tebourbi propose le prêt de 2 fauteuils roulants. Mme Rennes propose 4 fauteuils supplémentaires.

-Les activités prévues pour les scolaires : ateliers de découvertes sur nos différences, Escape Game, manipulations et mises en situation (lunettes occultantes, casque, livres en braille, jeux, ...), sensibilisation à la surdité et à la LSF, projections de films d'animation destinés au jeune public

► **Public de 0 à 99 ans : 04/12/21** :

- 2 tables rondes thématiques animées par des intervenants ayant une expertise dans chaque domaine. Présence d'interprètes LSF. :1/ Scolarité, études & handicaps 2/Vie citoyenne : partage d'expériences

En parallèle :

-Projection des mini-vidéos réalisées par les jeunes de l'ALSH jeunesse

-Stands d'information en accès libre des différents acteurs institutionnels et associatifs du handicap : documentation à la disposition.....

-Ateliers de mise en situation en accès libre : Escape Game, parcours en mobilité réduite, cirque adapté, chiens guide, combinaison de vieillissement...

-Démonstration Handisports : ex : escrime, cécifoot

-Initiation à la LSF

Dernier évènement de la journée en soirée : séance projection pièce de théâtre « Les Hémiplégiques ne font pas les choses à moitié ! ». Bord de scène partagé.

Les membres de la commission de la Cohésion Sociale qui souhaitent s'impliquer dans la préparation de ce projet sont priés de contacter Mme Régis en adressant un mail ou en téléphonant : socio.educatif@auzeville31.fr 06.73.51.11.65

3- Questions et communications diverses

Prochaine réunion de préparation à la journée « Nos différences » : 9 novembre de 10h à 12h salle des mariages à la Mairie.

Prochaine commission de la Cohésion Sociale : mardi 11 janvier 18h30-20h30 Présence d'interprètes LSF

Clôture de la séance : 20h30

Mme Rennes remercie vivement l'ensemble des citoyens présents, les représentants des associations auzevilloises, les techniciennes de la commune, Mme Tebourbi, Mme Tholomet et Mme Canudas, les interprètes LSF, leur professeur M. Bacci ainsi que M. le Maire pour leur participation et la richesse des échanges.